PREFETE DU PAS-DE-CALAIS
Direction des Politiques Interministérielles
Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement
Section Installations Classées

Communes de VAULX- VRAUCOURT et MORY
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN
PAR LA SAS FERME EOLIENNE DE LA MARTELOTTE
PETITIONNAIRE

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 5 septembre 2016, une enquête publique est ouverte pendant 33 jours à partir du 26 septembre 2016, sur la demande d'exploitation d'un parc éolien comprenant cinq aérogénérateurs (Hauteur maximale : 151 m – Puissance nominale : entre 15 et 17,25 MW) et un poste de livraison sur le territoire des communes de VAULX-VRAUCOURT et MORY par la SAS FERME EOLIENNE DE LA MARTELOTTE.

M. Thomas HOULES est chargé du suivi du dossier de la SAS FERME EOLIENNE DE LA MARTELOTTE - Tél : 02.47.74.30.72.

Un dossier relatif à ce projet est déposé en mairies de VAULX-VRAUCOURT et MORY. La mairie de VAULX-VRAUCOURT est désignée siège de l'enquête. Une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de ACHIET LE GRAND, BIHUCOURT, BEHAGNIES, SAPIGNIES, BEUGNATRE, FAVREUIL, BIEFVILLERS LES BAPAUME, GREVILLERS, LIGNY THILLOY, AVESNES LES BAPAUME, BAPAUME, BEAULENCOURT, RIENCOURT LES BAPAUME, BANCOURT, FREMICOURT, BEUGNY, HAPLINCOURT, VILLERS AU FLOS, LEBUCQUIERE, GOMIECOURT, COURCELLES LE COMTE, BEAUMETZ LES CAMBRAI, MORCHIES, LAGNICOURT MARCEL, ERVILLERS, HAMELINCOURT, ECOUST SAINT MEIN, NOREUIL, QUEANT, RIENCOURT LES CAGNICOURT, BULLECOURT, SAINT LEGER, BOYELLES, CROISILLES, HENDECOURT LES CAGNICOURT, FONTAINE LES CROISILLES, BOIRY BECQUERELLE, HENIN SUR COJEUL, SAINT MARTIN SUR COJEUL et HENINEL.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur les registres ouverts, à cet effet, en Mairies de VAULX-VRAUCOURT et MORY du 26 septembre 2016 au 28 octobre 2016 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de VAULX-VRAUCOURT ou les formuler à M. François SCHERPEREEL, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- **le lundi 26 septembre 2016 de 9 h à 12 h**
- **le samedi 8 octobre 2016 de 9 h à 12 h**
- **le mercredi 12 octobre 2016 de 14 h à 17 h**
- **le jeudi 20 octobre 2016 de 9 h à 12 h**
- **le vendredi 28 octobre 2016 de 14 h à 17 h**

M. Jean-Marie JACOBUS est désigné commissaire enquêteur suppléant pour cette même enquête publique.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairies de VAULX-VRAUCOURT, MORY, ACHIET LE GRAND, BIHUCOURT, BEHAGNIES, SAPIGNIES, BEUGNATRE, FAVREUIL, BIEFVILLERS LES BAPAUME, GREVILLERS, LIGNY THILLOY, AVESNES LES BAPAUME, BAPAUME, BEAULENCOURT, RIENCOURT LES BAPAUME, BANCOURT, FREMICOURT, BEUGNY, HAPLINCOURT, VILLERS AU FLOS, LEBUCQUIERE, GOMIECOURT, COURCELLES LE COMTE, BEAUMETZ LES CAMBRAI, MORCHIES, LAGNICOURT MARCEL, ERVILLERS, HAMELINCOURT, ECOUST SAINT MEIN, NOREUIL, QUEANT, RIENCOURT LES CAGNICOURT, BULLECOURT, SAINT LEGER, BOYELLES, CROISILLES, HENDECOURT LES CAGNICOURT, FONTAINE LES CROISILLES, BOIRY BECQUERELLE, HENIN SUR COJEUL, SAINT MARTIN SUR COJEUL et HENINEL.

A l'issue de l'enquête, la Préfète statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique - Eoliennes, les informations relatives à ce projet.